

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 16 mars 2023

Le 16 mars 2023 à 20h00, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de François Marchal, Maire.

Présents : François MARCHAL - Benoit ALLIOT - Dominique BARBE – Sylvain BARBE – Christelle GAUTHIER – Karine LEGAIGNEUX - Sylvie LETONDAL - Alexandre LETHO - Luc MARCHAL

Absent : M. Marc BRIERE

Absent excusé : Mme Valérie FAYOLLE a donné procuration à Mme Christelle GAUTHIER

Secrétaire de séance : M. Benoit ALLIOT

Début – Fin de séance : 20h00 – 22h30

Ordre du Jour :

- Compte de gestion 2022
- Compte administratif 2022
- Affectation du résultat
- Budget principal 2023
- Vote des taux
- devis SETIB (travaux route de Montagney)
- devis GIOANA (espaces verts)
- Questions diverses

1/ Compte de gestion 2022

Vu l'état de l'exécution budgétaire 2022,
Vu le compte de gestion du Receveur Municipal,

Le compte de gestion de l'exercice 2022 de la commune de Sornay, dressé par le Service de Gestion Comptable de Gray, est conforme au compte administratif dressé par le Maire.

Vote à l'unanimité

2/ Compte administratif 2022

Après présentation du compte administratif, le Maire sort de la salle pour la délibération et le vote.

Le 1^{er} Adjoint fait voter celui-ci.

Le compte administratif 2022 établi par le Maire est approuvé à l'unanimité.

Il présente les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement :	76 440.93 €
Recettes de fonctionnement :	161 921.35 €
Excédent 2020 :	150 002.76 €
Excédent de fonctionnement :	235 483.18 €

Dépenses d'investissement :	179 197.59 €
Recettes d'investissement :	120 068.26 €
Excédent 2020 :	60 316.25 €
Excédent d'investissement :	1 186.92 €

3/ Affectation du résultat 2022

Le Conseil municipal, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2022 aux comptes suivants :

Au R001 : Solde d'investissement reporté :	+ 1 186.92 €
Au R002 : Solde de fonctionnement reporté :	+ 235 483.18 €
Au 021 : virement de la section de fonctionnement :	150 000.00 €
Au 023 : virement à la section d'investissement :	150 000.00 €

4/ Budget principal 2023

Le budget primitif établi par le Maire se présente ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	267 689.84 €
Recettes de fonctionnement :	362 834.18 €
Dépenses d'investissement :	366 836.92 €
Recettes d'investissement :	366 836.92 €

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2023 est approuvé à l'unanimité.

5/ Vote des taux

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention, 9 pour)

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : 7.33 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 29.99 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 13.84 %

6/ devis SETIB (travaux route de Montagney)

Dans le cadre de l'aménagement de la route de Montagney, M. le Maire présente au conseil municipal un devis du bureau d'études SETIB pour effectuer les missions d'avant-projet et études techniques / projet et dossier de consultation des entreprises et suivi des travaux.

Le devis est composé de la manière suivante :

Éléments de mission	% du forfait	Taux	Montant
EP	10 %	0.85 %	2 125.00 €
AVP	20 %	1.70 %	4 250.00 €
PRO	20 %	1.70 %	4 250.00 €
ACT	5 %	0.43 %	1 062.50 €
S/TOTAL ETUDES	55 %	4.68 %	11 687.50 €
VISA	5 %	0.43 %	1 062.50 €
DET	37 %	3.15 %	7 862.50 €

AOR	3 %	0.26 %	637.50 €
S/TOTAL TRAVAUX	45 %	3.83 %	9 562.50 €
TOTAL HT	100 %	8.51 %	21 250.00 €

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

ACCÉPTE, à l'unanimité, le devis du bureau d'études SETIB pour un montant de 21 250 € HT (25 500 € TTC) et
AUTORISE M. le Maire à le signer.

7/ devis GIOANA (espaces verts)

Monsieur le Maire informe le Conseil du récapitulatif de la saison 2022 concernant l'entretien d'espaces verts à Sornay par l'entreprise GIOANA ESPACES VERTS, et fait part aux Conseillers du devis pour l'année 2023 d'un montant de 14 340.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil accepte à l'unanimité le devis proposé.

8/ questions diverses

- Prochaine réunion du conseil municipal (préparation de l'inauguration du centre village) prévue le 04/04 à 20h30
- Réunion commission communale des impôts directs locaux : 04/04 à 19h45
- Prévoir de repeindre les passages piétons et les lignes blanches de la RD15

François MARCHAL
Maire de Sornay



